



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture annoncée du site industriel de la CIBEM

Question orale n° 430

Texte de la question

M. Jérémie Patrier-Leitus appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie, sur la fermeture annoncée du site industriel de la Compagnie industrielle des bois et emballages (CIBEM), fleuron industriel de Saint-Pierre-en-Auge, commune rurale située dans le département du Calvados. Cette décision, annoncée le 30 septembre 2025, de manière unilatérale et sans concertation préalable, plonge les 104 salariés dans un profond désarroi et suscite une inquiétude forte dans ce territoire rural au cœur du Pays d'Auge. La CIBEM, filiale du groupe Société nouvelle d'emballage et de conditionnement (SNEC), propriété du géant laitier français Lactalis, est une entreprise historique et emblématique de la Normandie. Depuis des années, les salariés fabriquent des boîtes en bois, notamment pour les fromages emblématiques des terroirs comme le camembert, le livarot, le brie ou le fromage de chèvre. Ces femmes et ces hommes participent à la transmission d'un héritage industriel et artisanal unique, qui incarne à la fois l'excellence et l'identité française. Le groupe Lactalis justifie cette fermeture par un déficit persistant, malgré 25 millions d'euros d'investissements récents, et par une baisse des commandes. Le directeur du groupe a indiqué que chaque salarié serait accompagné et se verrait proposer un contrat à durée indéterminée (CDI) dans le Calvados. Or de telles promesses mettent souvent du temps à se concrétiser et, derrière les chiffres, il y a des vies, des familles et des drames humains. Au-delà de ce cas particulier, cette fermeture illustre un enjeu plus large : celui de la désindustrialisation silencieuse des territoires ruraux et de la disparition progressive de savoir-faire d'excellence, qui participent à l'identité et à la vitalité économique des régions. Il l'interroge donc sur les leviers d'action de l'État pour accompagner les salariés de la CIBEM ; s'assurer que le groupe tienne effectivement ses engagements en matière de reclassement et de maintien dans l'emploi. Il souhaite également connaître les mesures législatives et réglementaires que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour protéger et valoriser les filières d'emballage et d'agroalimentaire locales, qui font partie intégrante de la chaîne de valeur et du rayonnement du *Made in France*.

Texte de la réponse

FERMETURE DE LA CIBEM

Mme la présidente. La parole est à M. Jérémie Patrier-Leitus, pour exposer sa question, no 430, relative à la fermeture de la Cibem.

M. Jérémie Patrier-Leitus. Depuis le 30 septembre 2025, jour de l'annonce brutale de la fermeture de leur site, les salariés de la Cibem – la Compagnie industrielle des bois et emballages – sont mobilisés contre cette décision unilatérale qui plonge 104 familles dans une détresse profonde et toute la commune de Saint-Pierre-en-Auge dans une angoisse majeure.

La Cibem, filiale du groupe Lactalis, n'est pas une entreprise comme les autres : c'est un symbole du pays d'Auge et de la Normandie. Depuis des décennies, ses salariés engagés, courageux et travailleurs fabriquent les boîtes en bois des fromages emblématiques que nous connaissons tous – le camembert et le livarot, parmi tant d'autres. Ils défendent ainsi un savoir-faire artisanal unique et un héritage industriel qui font partie de notre identité française et de celle de nos communes rurales.

Le groupe Lactalis justifie cette fermeture par un déficit persistant, malgré 25 millions d'euros d'investissements récents, et par une baisse des commandes. Le groupe affirme que chaque salarié sera accompagné et se verra proposer un CDI dans le département. Or, monsieur le ministre, chacun sait que ces promesses mettent du temps à se concrétiser et que derrière elles se trouvent des vies, des familles, des drames humains. Au fond, cette fermeture n'est pas un accident industriel mais le symptôme d'une désindustrialisation silencieuse, de la disparition de nos savoir-faire, de l'effacement lent mais continu de nos entreprises d'excellence dans les territoires ruraux. Ce symptôme, monsieur le ministre, appelle des réponses fortes et immédiates car ces salariés, je les connais, je les soutiens, et je souhaite faire entendre leurs voix et les défendre avec force.

Monsieur le ministre, je connais votre engagement : quels moyens concrets l'État met-il sur la table pour éviter que ces 104 salariés ne soient sacrifiés dans l'indifférence ? Comment comptez-vous garantir – et au besoin imposer – que Lactalis tienne ses engagements de replacement dans des conditions acceptables et现实的 ? Pouvez-vous annoncer clairement ici que vous êtes prêt à utiliser tous les outils de l'État pour défendre les filières stratégiques du made in France et empêcher que la Cibem ne devienne le nouveau symbole d'une impuissance industrielle que nos territoires ruraux n'acceptent plus ? Enfin, monsieur le ministre, acceptez-vous de me recevoir à Bercy dans les prochains jours avec les salariés de l'entreprise ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie . À question directe, réponse directe : je vous recevrai, monsieur le député, et je le ferai bien volontiers à chaque fois que des parlementaires ou des élus locaux souhaiteront appeler mon attention directement sur un dossier.

Vous avez parlé d'indifférence, mais vous connaissez mon histoire, celle d'un élu local qui a subi les échecs de la désindustrialisation et qui a su rebondir. J'éprouve tout sauf de l'indifférence lorsqu'on vient me parler d'un sujet lié à la désindustrialisation ou à la réindustrialisation et, comme vous, j'ai une pensée pour les salariés de la Cibem et pour les habitants de Saint-Pierre-en-Auge, dont l'un des fleurons est menacé.

Sa fermeture annoncée représente en effet une perte symbolique majeure. Déjà sauvée en 2011, l'entreprise fait face aux mêmes défis que l'ensemble du secteur : hausse du coût du peuplier, évolution des usages, perte de compétitivité.

La part du bois dans le marché des emballages s'est fortement contractée, passant de 70 % à 20 % au profit du carton, plus recyclable. Depuis l'annonce, le 30 septembre dernier, d'une cessation d'activité pour avril 2026 et du licenciement de 104 salariés, les services de l'État se mobilisent – je vous assure que cette question fait l'objet d'un suivi régulier – pour garantir un dialogue social de qualité, rechercher un repreneur et préparer la revitalisation du territoire.

Lactalis s'est engagé – vous l'avez souligné – à proposer de nombreux reclassements internes ainsi que des mesures de reclassement externe. Ces mesures devront être formalisées dans un accord de PSE – plan de sauvegarde de l'emploi – ou dans un document unilatéral, puis homologuées par les services de l'État, en l'occurrence la Dreets – direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités –, entre fin décembre 2025 et début janvier 2026. La recherche d'un repreneur se poursuit et plusieurs industriels se sont manifestés, ce qui est une bonne nouvelle.

Plus largement, l'industrie agroalimentaire connaît des difficultés. Le plan de soutien de 2023 a protégé le secteur pendant la crise énergétique, mais seul un accompagnement plus durable, en fonds propres, permettra de moderniser l'outil industriel et de réussir la transition écologique. Le gouvernement agit en ce sens via France 2030 : plus de quatre-vingt-dix projets ont déjà été financés, ce qui représente 1,1 milliard d'investissements, et trente-deux nouveaux projets ont été annoncés lors du Salon international de l'agriculture (SIA) 2025.

L'année 2025 a aussi vu le lancement du fonds Industries agroalimentaires (I2A), d'une taille cible de 500 millions d'euros dont 200 millions investis par l'État, ce qui permet d'accompagner les entreprises agroalimentaires françaises dans leurs projets de modernisation et de transition écologique. Vous le voyez, l'État est mobilisé. Merci à vous, monsieur le député, ainsi qu'aux élus locaux, de l'être également sur le terrain.

Mme la présidente . La parole est à M. Jérémie Patrier-Leitus.

M. Jérémie Patrier-Leitus . Je vous remercie pour votre engagement et pour votre réponse. Je me réjouis que vous acceptiez de nous recevoir dans les prochains jours au ministère. Je m'y rendrai accompagné des salariés de l'entreprise, qui – j'en suis certain – nous écoutent.

Données clés

Auteur : [M. Jérémie Patrier-Leitus](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 430

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2025](#)

Réponse publiée le : 26 novembre 2025, page 10129

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2025](#)